



FICHE D'INSCRIPTION

ENFANT :

NOM : _____
Prénom : _____
Date de naissance : _____
Lieu de naissance : _____
Nationalité : _____
Adresse : _____
Langues parlées à la maison : _____
CAF MSA Autres
Numéro d'allocataire :

REPRÉSENTANT LÉGAL 1 :

NOM : _____
Prénom : _____
N° : _____ Rue : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Tél Domicile : _____
Mobile : _____
Adresse courriel : _____
Coordonnées de l'employeur : _____
Tél Professionnel : _____
Adresse courriel : _____

REPRÉSENTANT LÉGAL 2 :

NOM : _____
Prénom : _____
N° : _____ Rue : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Tél Domicile : _____
Mobile : _____
Adresse courriel : _____
Coordonnées de l'employeur : _____
Tél Professionnel : _____
Adresse courriel : _____

Situation familiale des parents :

Mariés – Divorcés - Séparés - Couples - Veufs - Mère Célibataire - Pacsés

INSCRIPTION WEDNESDAY CLUB (cochez la (les) case(s))

Le matin est trilingue (anglaise, français et espagnol)



	GARDERIE	HORAIRES SOUHAITES
JOURNEE COMPLETE		
MATIN		
MATIN + REPAS		
APRES-MIDI + REPAS		
APRES-MIDI		

Personnes autorisées à prendre en charge l'enfant :

Trois personnes maximum et ce, à l'exclusion de tout mineur. Il est recommandé de présenter ces personnes au préalable. Il est vivement conseillé de prévenir la directrice par téléphone en cas d'imprévu.

1) NOM : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____

Lien avec l'enfant : Ami(e) Assistante maternelle Grands-parents Autre

Précisez : _____

Cochez la ou les cases suivantes si vous autorisez cette personne à :

Venir chercher les enfants (NOM Prénom) _____

Etre prévenue en cas d'urgence : OUI NON

2) NOM : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____

Lien avec l'enfant : Ami(e) Assistante maternelle Grands-parents Autre

Précisez : _____

Cochez la ou les cases suivantes si vous autorisez cette personne à :

Venir chercher les enfants (NOM Prénom) _____

Etre prévenue en cas d'urgence : OUI NON

3) NOM : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____

Lien avec l'enfant : Ami(e) Assistante maternelle Grands-parents Autre

Précisez : _____

Cochez la ou les cases suivantes si vous autorisez cette personne à :

Venir chercher les enfants (NOM Prénom) _____

Etre prévenue en cas d'urgence : OUI NON

Assurance

L'enfant doit être couvert par une assurance responsabilité civile individuelle accident corporel.

NOM et adresse de la compagnie :

Numéro de contrat :



A défaut de responsabilité civile, je m'engage, dans le cas où mon (mes) enfant (s) est (sont) scolarisé (s), à produire chaque année l'attestation dans le mois qui suit la rentrée scolaire.

AUTORISATIONS DIVERSES

Je m'engage à venir chercher l'enfant avant l'heure de fermeture de l'école ou garderie.

Je dégage Citlali de toute responsabilité vis-à-vis de l'enfant après les heures de prise en charge (18 h 30 maximum)

Participations aux activités

Je soussigné(e) Madame, Monsieur _____
autorise mon enfant à participer à toutes les activités mises en place dans le cadre des programmes de Citlali.

Autorisations de soins (cocher les différents points)

Je soussigné(e) Madame, Monsieur _____

• autorise le personnel de la structure à prendre toutes les initiatives nécessaires en cas d'accident ou de maladie subite de mon enfant :

- Transfert en pédiatrie
- Transfert aux urgences

Et décharge la direction de la structure de toute responsabilité pendant le trajet jusqu'à l'hôpital.

• autorise l'équipe médicale à pratiquer les gestes qu'elle jugera indispensable au regard de l'état de santé de mon enfant.

• demande au personnel de la structure :

• En cas de maladie de mon enfant, d'administrer sous ma responsabilité, les médicaments prescrits par son médecin traitant suivant le double de l'ordonnance.

• En cas de fièvre, d'administrer sous ma responsabilité, les antipyrétiques selon les prescriptions du médecin traitant.

• D'appliquer de la crème solaire en cas de nécessité.

• D'administrer des granules ou crèmes homéopathiques en cas de chutes.

A....., le / /

Mention « Lu et Approuvé »

Signature des parents

Autorisations de filmer / photographier

Je soussigné (e), Madame, Monsieur _____

autorise mon enfant à être filmé et/ou photographié, aux fins d'utilisation par :

Citlali elle-même (journal interne, ...)

Le Site Internet, CD-ROM et autres supports informatiques de Citlali

Les stagiaires dans le cadre de leurs rapports de stage



certifie m'engager à ne pas utiliser les films ou photos qui me seront transmis à d'autres usages qu'un usage familial.

A , le / / Mention « Lu et Approuvé »
Signature des parents

Autorisation de sortie

Je soussigné(e), Madame, Monsieur _____

autorise mon enfant à participer aux sorties organisées par Citlali.

autorise mon enfant à prendre un moyen de transport en commun dans le cadre des activités périscolaires, extrascolaires.

A..... , le / / Mention « Lu et Approuvé »
Signature des parents

J'atteste avoir pris connaissance du règlement unique et m'engage à le faire respecter.

Je m'engage à vous signaler tous changements modifiant les indications mentionnées sur cette fiche.

Je joins à ce dossier l'attestation de responsabilité civile en vigueur et la photocopie des vaccinations.

Fait à :le Mention « Lu et Approuvé »
Signature des parents

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations nominatives recueillies sur le présent formulaire peuvent faire l'objet d'un droit d'accès et de rectification. Ce droit s'exerce auprès de Citlali International School.



FICHE SANITAIRE ENFANT

(ajouter photocopie du carnet de vaccination et attestation d'assurance de responsabilité civile)

ENFANT

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Votre enfant est-il suivi par une AVS ?

NON OUI

ALLERGIES

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (fournir une ordonnance récente du médecin avec la posologie et les médicaments correspondants).

ASTHME (Préciser s'il s'agit d'un asthme à l'effort ou allergique / s'il y a un traitement de fond...)

MÉDICAMENTEUSES (Préciser le nom du médicament et les symptômes en cas d'ingestion)

ALIMENTAIRES (Préciser l'aliment et les symptômes en cas d'ingestion)

AUTRES (ex : REGIME ALIMENTAIRE SANS PORC)

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE.

Présence d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé)

NON OUI (à joindre à la fiche sanitaire)

PRÉCISEZ :

RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES

DENTAIRES, ETC.

PRÉCISEZ

Mon enfant :

- Sait nager NON OUI
- A obtenu l'attestation de nage libre 25 m :



NON OUI (Photocopie à joindre au dossier)

COORDONNÉES DU MÉDECIN TRAITANT

Nom :

Adresse :

Tél. fixe :

Tél. portable :

En cas de soins de première nécessité :

Je soussigné (e), responsable légale de l'enfant, autorise les animateurs ou directeur de la structure à utiliser, le cas échéant, des granules homéopathiques d'Arnica, les crèmes pour ecchymoses (type Hémoclar), les crèmes pour brûlures (type Biafine) et de la crème solaire.

Date :

Signature

En cas de fièvre ou de chute ou de coup :

Je soussigné (e), responsable légale de l'enfant, autorise les animateurs ou directeur de la structure à utiliser, le cas échéant, du doliprane avec l'ordonnance ci jointe

Date :

Signature

Je soussigné (e),

Responsable légal de l'enfant _____

déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de Citlali à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

A

, le / /

Mention « Lu et Approuvé »

Signature des parents



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

MERCREDIS

Le règlement intérieur définit les droits et les obligations des élèves, des éducatrices, des parents et des intervenants de l'école.

C'est un contrat entre ces différents acteurs.

Citlali au travers du personnel qui encadre la structure est la garante de la sécurité morale, physique et affective des mineurs tout le temps durant lequel ces derniers lui sont confiés, conformément à la réglementation en vigueur et à son projet éducatif.

I- Inscriptions

L'inscription au centre de loisirs du mercredi implique l'adhésion au projet pédagogique et au présent règlement.

Chaque enfant doit être inscrit et avoir un dossier complet à jour pour pouvoir bénéficier de l'accueil.

Tous les renseignements fournis au travers du dossier de l'enfant sont confidentiels.

A- Pour tout nouveau dossier ou en cas de changement de situation, les parents doivent obligatoirement fournir :

- Une fiche famille de liaison dûment remplie et signée
- Une fiche sanitaire de liaison dûment remplie
- Une fiche d'autorisations dûment remplie et signée, avec impérativement le nom des personnes habilitées à récupérer l'enfant en cas d'impossibilité des parents
- Les copies du carnet de vaccination à jour
- Une attestation d'assurance à responsabilité civile à renouveler tous les ans à échéance
- Les PAI en cas d'allergies ou maladies chroniques (Ecole, Cantine, ALSH)

B- Lors d'un renouvellement d'inscription, les parents doivent fournir :

- Une attestation d'assurance à responsabilité civile à renouveler tous les ans à échéance.
- La feuille de réinscription donnée par l'école.



CITLALI
INTERNATIONAL SCHOOL BEZANNES

- Le règlement des frais d'inscription

Ces documents sont obligatoires pour l'inscription

Sans dossier complet l'enfant ne pourra pas être accueilli.

Le dossier est à remplir pour le premier jour de fréquentation de l'enfant et est valable pour toute l'année scolaire. Tout changement de situation familiale, d'adresse ou de numéro de téléphone doit être impérativement signalé dans les meilleurs délais. Ceci afin de mettre les dossiers à jour, d'éviter tout malentendu et surtout pour des raisons de sécurité dans le cas où les services devraient joindre les parents par téléphone rapidement.

II- Communication avec les familles

Citlali souhaite favoriser la communication entre parents et l'équipe d'animation sur la base d'une confiance partagée et d'un respect mutuel au nom du bien être de l'enfant. Nous nous tenons à votre disposition si vous souhaitez nous rencontrer

III- Le fonctionnement

Par respect pour le travail des enfants et de l'équipe pédagogique, nous demandons aux adultes de **respecter les horaires d'arrivée et de sortie.**

En cas de mauvais comportement, un rendez vous avec la direction sera proposé.

Assiduité

Toute garde réservée est dûe. Une modification du contrat peut être effectuée avec préavis d'un mois minimum.

Absence et maladie d'un enfant

L'école ne peut en aucun cas accueillir un enfant malade, fiévreux ou porteur d'une maladie contagieuse. Nous ne pouvons donner de médicaments à un enfant qu'à la demande écrite de ses parents à laquelle sera jointe une copie de l'ordonnance du médecin. CITLALI est tenue de maintenir à jour le registre des présences et consigne les absences chaque demi-journée. Dans l'intérêt des enfants, nous demandons aux familles de téléphoner dès que possible pour signaler l'absence d'un enfant, et de la confirmer au retour par écrit.

En cas d'inaptitude à la pratique de l'éducation physique et sportive, temporaire ou de longue durée, une dispense de sport sera établie par un médecin.



Il est demandé aux parents de veiller à ce que les enfants n'amènent pas d'effets personnels ou jouets de la maison, bijoux. Tout objet, vêtement ou chaussure abîmé ou perdu ne sera pas remboursé.

PAI :

L'admission des enfants atteints de trouble de la santé (allergies, maladies...) est prise en compte, mais conditionnée par la production de documents supplémentaires (certificat médical, élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé - PAI).

Toute famille dont l'enfant fait l'objet d'un PAI devra informer la structure d'accueil des mesures concernant l'enfant et produire un double de ce document.

Le coût d'intendance lors du repas du midi sont facture 1 euro le repas.

Les PAI sont à renouveler chaque année.

IV- Procédures d'urgence

En cas de procédure d'urgence, Citlali prendra les mesures nécessaires pour la sécurité des enfants, des familles et des agents.

Plan « Vigipirate »

Dans le cadre du plan Vigipirate, certaines mesures de sécurité sont mises en place.

Toutefois la sécurité et la vigilance sont l'affaire de tous et c'est pourquoi nous demandons aux familles de bien vouloir signaler dans les plus brefs délais :

- Tout comportement « inhabituel ».
- Toute attitude laissant supposer un « repérage » (curiosité inhabituelle relative aux mesures de sécurité, à l'organisation de l'établissement, allers et venues, observations prolongées, prise de photos et vidéos, personnes ou véhicules stationnant de manière prolongée au même endroit, avec ou sans occupant...).
- Sous-traitant, livreurs intervenant en dehors des lieux et des horaires habituels de livraison.
- Tout objet, sac ou colis abandonné ou suspect

Citlali prend toutes les mesures nécessaires concernant la sécurité des personnes accueillies dans la structure.

V- Conditions générales et financières



CITLALI
INTERNATIONAL SCHOOL BEZANNES

Les inscriptions se feront par le biais de dossiers fournis par Citlali.

Toutes les familles ayant inscrit leur enfant s'engagent à régler le montant des frais en cas d'absence.

Pour toute contestation concernant votre facture, vous devez vous adresser auprès de la direction de Citlali. Vous disposez d'un délai de 2 mois à compter de la date d'édition de la facture pour toute réclamation concernant ladite facture.

Passé le délai de 2 mois, aucune contestation ne sera prise en compte.

Toutes les familles ayant inscrit leur enfant s'engagent à régler le montant des accueils. Les repas prévus en cas d'absence seront remboursés si annulés le lundi avant 10h.

Départ en cours d'année

Un départ qui interviendrait en cours d'année doit être notifié, le plus tôt possible, avant la date de départ. **Les frais de garde mensuels de la période entamée seront dûs.**

Responsabilité Civile

Les familles sont pécuniairement responsables des dégradations de locaux et d'installations scolaires ou sur autrui faites par leurs enfants.

Résiliation du contrat avec Citlali

La résiliation du contrat pourra être faite par l'une ou l'autre des parties par écrit avec un préavis de un mois.

CLAUSE SANITAIRE

«En cas de catastrophes naturelles ou sanitaires entraînant la fermeture obligatoire de l'école, indépendante de la volonté de la direction et du corps enseignant, les frais de scolarité devront être réglés comme convenu sur l'échéancier du contrat.

L'école s'engage de son côté à assurer un enseignement minimum à distance.

Tout défaut de règlement entraînera des intérêts de retard au taux légal majoré de 10 points et exigibles de suite.»

Le présent règlement a été adopté le

Signatures des parents :

Il sera affiché dans l'établissement.